

OPERATION SPECIALE « Les Jardins de SAINTE SOULLE »



(Rue de la Renaudrie - 17220 SAINTE SOULLE)

et



Lmp

CONSTRUCTEUR D'IDÉES NOUVELLES

S'associent pour vous offrir
un maximum d'avantages sur ce nouveau programme...

REMISE EXCEPTIONNELLE de 7.000€*

Et offrez-VOUS cette maison 3 ch. avec garage pour **833.19€⁽¹⁾** par mois!



...Sur un terrain viabilisé orienté SUD...

...Et déjà inclus dans le prix...

...Etude de sol (G12) fournie, Implantation par géomètre...

...Assurances et garanties constructeur, Construction aux normes RT 2012...

...Vide-sanitaire, murs en briques, tuiles terre-cuite...

...Pensez à concrétiser votre projet de construction...

... Il est encore temps de profiter de cette offre !

...ou parrainez vos clients, amis, famille, relations de travail...

... Et recevez un chèque de parrainage de 500€ !

LMP... Le Meilleur Partenaire rapport Qualité/Prestations/Prix !

NEXITY...des programmes certifiés ISO 14001 pour leurs engagements environnementaux !

* Offre valable pour tous rendez-vous pris avec Nexity ou LMP avant le 30/06/2013 et sous condition de la signature d'un contrat de construction avant le 31/07/2013.

(1) Exemple de financement pour une opération d'acquisition neuve RT 2012 pour une résidence principale d'un montant de 194 095€ TTC D.O. incluse, hors accès et branchements, hors frais de dossier et de garantie, hors taxe d'urbanisme, avec un apport de 7000€, correspond aux frais de notaire. L'opération est réalisée en zone B2, par un couple avec deux enfants dont le revenu fiscal de référence est de 20 000 €, bénéficiant d'un Prêt à Taux Zéro Plus (sous réserve de la réglementation en vigueur).

Cet achat est réalisé grâce à un Prêt PAS Liberté d'un montant de 150 975€ sur une durée de 30 ans, d'un Prêt à Taux Zéro Plus d'un montant de 36 120€ sur une durée de 25 ans. Le prêt PAS Liberté est un prêt amortissable, à taux fixe pendant toute la durée du contrat.

Mensualités (hors assurances) de 833.19€ pendant 14 ans, puis de 559.55€ pendant 11 ans. TEG annuel (assurances comprises) : 3.95%. Coût total (intérêts, assurances et frais de dossier) : 77 851.16€. Le montant des frais de dossier est de 500€. La cotisation d'assurance est de 0.384% l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100% et un emprunteur de moins de 35 ans. Nouveau Prêt à 0%. Prêt amortissable, à taux fixe. Mensualités (hors assurances) de 0€ pendant 14 ans puis 273.64€ pendant 11 ans. TEG annuel (assurance (1) comprise) : 0.49%. Coût total (assurances uniquement) : 3648€. La cotisation d'assurance est de 0.384% l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100% et un emprunteur de moins de 35 ans. Barème en vigueur au 06/03/2012, sous réserve d'acceptation du dossier par le Prêteur - Crédit Foncier de France S.A. à Conseil d'Administration, au capital de 1 331 400 718,80 €, dont le siège social est à PARIS 1er - 19 rue des Capucines - identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le N°07 023 327. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent (article L.321-2n du code de la consommation). (1) Assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail.